

Province de Québec

*Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables*

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce septième jour de mars deux mil cinq à laquelle sont présents les conseillers Marius St-Amant, Michel Bédard, Yvon Bourassa, Charles-M. Grégoire et Ghislain Trépanier tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Lavallée. Mme Nathalie Vallée, Secrétaire-trésorière & Directrice générale est aussi présente. Monsieur Clément Perron est absent.

2005-03-044

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Michel Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE RÉGULIÈRE
DU 7 MARS 2005**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Correspondance
5. Période de questions - Parole à l'assemblée
6. Rapport des comités :
 - 6.1 Bibliothèque
 - 6.2 Inspecteur municipal
 - 6.3 Premiers répondants
 - 6.4 Inspecteur responsable du règlement sur les chiens
 - 6.5 Service d'incendie
7. Trésorerie
8. Présentation des comptes fournisseurs
9. Engagement de crédit – Mars 2005
10. Adoption des règlements
 - 10.1 Règlement 2005-431 concernant le remboursement des frais encourus par les élus dans l'exercice de leur fonction
11. Avis de motion
 - 11.1 Pour modifier la grille de spécifications de la zone 84 Cb du règlement de zonage 90-199
 - 11.2 Pour nommer la rue Bédard
 - 11.3 Pour régler la disposition des ordures ménagères
 - 11.4 Pour régler l'accès des bateaux sur le lac-aux-sables
12. Affaires nouvelles :
 - 12.1 Congrès ADMQ 2005 – Inscription
 - 12.2 Congrès ACSIQ 2005 – Inscription
 - 12.3 Congrès COMBEQ 2005 - Inscription
 - 12.4 Mandat à la FQM pour l'achat de chlorure de calcium solide pour l'année 2005
 - 12.5 Élection du 6 novembre 2005 – Utilisation d'un nouveau mécanisme de votation
 - 12.6 Offre d'achat camion d'utilité publique – Acceptation d'offre
 - 12.7 Inspecteur en bâtiment et en environnement - Engagement
 - 12.8 Octroi de contrat – Plans & devis – Travaux rue de l'Église

- 12.9 Demande de dérogation mineure – Gilles Germain
- 12.10 Demande de dérogation mineure – Érablière Batiscan
- 12.11 Programme Pair St-Tite – Nomination de répondants
- 12.12 Club de l'Âge d'Or – Club de Marche
- 12.13 Telus – Facture déplacement de fils
- 12.14 Québec-Municipal – Adhésion 2005
- 12.15 Mai, mois de l'arbre et des forêts – Distribution gratuite de plans à la population
- 12.16 Programme Volet II – Club Quad Rive-Nord
- 12.17 Programme Volet II – Club de motoneige de la Mauricie
- 12.18 Association Québécoise d'urbanisme – Formation CCU
- 12.19 École secondaire Paul-Le Jeune – Album des finissants
- 12.20 CMVDEL – Coop L'As des services
- 12.21 Table touriste locale – Demande d'aide financière pour publicité marketing
- 12.22 Projet de morcellement – Terrain Gilles Germain
- 12.23 Programme PEP – Demande d'appel d'offres
- 12.24 Ministère des Transports – Routes 153 & 363
- 13. Varia
 - 13.1 Guérite - PPVM
- 14. Période de questions – Parole à l'assemblée
- 15. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2005-03-045 **Motion de félicitations – Karine Lapointe**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de féliciter madame Karine Lapointe, enseignante à l'école Le Sablon d'Or pour avoir organisé un rendez-vous de la francophonie à Lac-aux-Sables du 14 au 18 mars 2005.

ADOPTÉE

2005-03-046 **Motion de félicitations – Roméo Morin et Réjean Martel**

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de féliciter messieurs Roméo Morin et Réjean Martel pour l'obtention du Prix d'excellence du Président de 2004 dans la catégorie « Service » du Canadien National pour leur travail réalisé lors du déraillement qui s'est produit à Montmagny, le 14 février 2004.

ADOPTÉE

2005-03-047 **Adoption des procès-verbaux**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les procès-verbaux de la séance régulière du 7 février 2005 soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE

2005-03-048 **MIS-MEK-COMMUNAUTAIRE – Nomination d'un représentant**

Il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5) de nommer Richard Lavallée comme représentant de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables afin de siéger sur le comité Mis-Mek-Communautaire.

ADOPTÉE

Début de la période de question : 19 h 49

Fin de la période de question : 19 h 51

2005-03-049

Adoption des comptes fournisseurs

Il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Michel Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les comptes suivants soient adoptés et payés :

Société Cana.Croix-Rouge	Entente de services	129	135,40\$
Oze Publicité	Echo du Lac-Fevrier 05	130	172,54\$
Corp. Touristique et CUL	Aide financière	131	200,00\$
Pitney Bowes	Frais de poste	132	1180,25\$
Daniel Bédard	Conciergerie	133	220,46\$
Christianne Plante	Brigadière	134	70,00\$
Bureau en Gros	Fourniture de bureau	135	335,56\$
Ultramar-Banque Nationale	Essence	136	530,09\$
Leblanc Doris	Remb. De taxes	137	21,79\$
Club Marmier	Remb. De taxes	138	30,00\$
Telus Québec	Téléphone	139	991,05\$
Daniel Bédard	Inspect.Regl.des chiens	140	125,00\$
Daniel Bédard	Conciergerie	141	220,46\$
Syndicat Cana.Fonct.Publ.	Part payé par les employés	142	118,83\$
La Capitale Ass. Personnes	Assurance-collective	143	897,94\$
Christianne Plante	Brigadière	144	70,00\$
Charles Grégoire	Rémunération élu	44	157,85\$
Comité Loisirs LAS	Subvention loisirs	145	1500,00\$
Petro-Canada	Huile à chauffage	146	765,18\$
Ministère du Revenu Que.	Remise au Gouv. Quebec	147	2341,09\$
Receveur Général Canada	Remise au Gouv. Canada	148	1270,14\$
Daniel Bédard	Conciergerie	149	220,46\$
Fonds Solidarité FTQ	Part payé par les employés	150	200,00\$
Oze Publicité	Echo du Lac-Mars 05	151	172,53\$
Les Ent. St-Ubalde Inc	Contrat déneigement	152	20311,88\$
Les Ent. F. Fugère Inc	Contrat déneigement	153	977,71\$
Jean-Guy Vermette	Contrat déneigement	154	230,05\$
Daniel Beaupré	Frais déplacement P.R.	155	15,00\$
Danny Morin	Frais déplacement P.R.	156	24,00\$
Lise Leduc	Frais déplacement P.R.	157	27,00\$
Luce Laframboise	Frais déplacement P.R.	158	27,00\$
Groupe CLR	Sous-traitance-Incendie	159	45,79\$
Corp. Officers Municipaux	Adhésion 2005-03-09	160	701,66\$
Asso. Des Directeurs Muni.	Congrès ADMQ 2005	161	350,00\$
Alsco	Entretien-Voirie	162	119,64\$
Association Chefs Incendie	Congrès 2005-03-09	163	379,58\$
Biolab	Analyse de l'eau	164	172,94\$
Canadien National	Sous-traitance-Voirie	165	1213,74\$
Centre M.A.P. Inc	Matériaux	166	322,74\$
Distribution Robert Enr	Matériel-Salle LAS	167	365,77\$
Les Ent. F. Fugère Inc	Sous-traitance	168	2841,14\$
Les Ent. St-Ubalde Inc	Déneigement	169	57,51\$
Fédé.Québec.des Muni.	Messagerie-Aqueduc	170	9,71\$

Garage Gaston Champagne	Pièces-Petits outils	171	175,42\$
Garage Danny Morin	Sous-traitance	172	1007,88\$
Geneq Inc	Pièces-Usine épuration	173	1814,58\$
Jean-Guy Vermette	Déneigement	174	69,01\$
La Pérade Ford	Sous-traitance	175	30,43\$
L.P. Tanguay Ltée	Produits chimiques	176	622,63\$
Mékinac Hebdo des Che.	Publicité diverse	177	373,78\$
MRC de Mékinac	Sous-traitance-Bacs Recup.	178	2749,43\$
Municipalité LAS	Fourniture de bureau	179	28,78\$
Petro-Canada	Huile à chauffage	180	924,28\$
PG Systèmes d'information	Fourniture de bureau	181	379,58\$
Praxair Products Inc	Pièces-Petits outils	182	13,52\$
Protection Incendie CFS	Sous-traitance-Incendie	183	129,56\$
9069-4142 Québec Inc	Sous-traitance	184	626,14\$
Receveur Général du Canada	Licence des radios	185	393,00\$
Sita Canada Ltée	Cueillette ordures	186	7904,76\$
SPI Sécurité Ltée Inc	Sous-traitance	187	569,37\$
Vecteur Environnement	Abonnement 2005-03-09	188	57,51\$
Société Assurance Auto	Avis d'immatriculation	189	3050,00\$

SALAIRE

Nathalie Vallée	502241	536,99\$
Madeleine Hébert	502242	358,95\$
Danny Morin	502243	20,00\$
Luce Laframboise	502244	28,00\$
Gilles Hamelin	502245	473,11\$
Gilles Hamelin	502246	473,11\$
Nathalie Vallée	502247	536,99\$
Madeleine Hébert	502248	358,95\$
Renald Vallée	502249	554,42\$
Daniel Beaupré	502250	21,00\$
Michel Bédard	502251	46,00\$
Julie Bertrand	502252	91,50\$
Yvon Bourassa	502253	112,50\$
Stéphane Daunais	502254	89,50\$
Jean-Pierre Delisle	502255	30,50\$
Gilles Hamelin	502256	30,50\$
Nicolas Hamelin	502257	21,00\$
Luce Laframboise	502258	76,00\$
Dave Lynch	502259	23,00\$
Eric Martel	502260	44,00\$
Claude Ricard	502261	122,00\$
Jean Rivard	502262	44,00\$
Marc Tessier	502263	23,00\$
Nathalie Vallée	502264	498,14\$
Gilles Hamelin	502265	473,11\$
Madeleine Hébert	502266	358,95\$
Danny Morin	502267	120,00\$
Daniel Beaupré	502268	36,00\$
Luce Laframboise	502269	126,00\$
Richard Lavallée	502270	472,29\$
Marius St-Amant	502271	157,85\$
Clément Perron	502272	157,85\$
Yvon Bourassa	502273	157,85\$
Ghislain Trépanier	502274	157,85\$
Michel Bédard	502275	157,85\$

Daniel Beaupré	502276	157,28\$
Yvon Bourassa	502277	25,00\$
Madeleine Hébert	502278	399,37\$
Pierre Brouillette	502279	112,92\$
Gilles Hamelin	502280	480,41\$
Nathalie Vallée	502281	498,14\$
Daniel Beaupré	502282	84,50\$
Julie Bertrand	502283	38,00\$
Yvon Bourassa	502284	42,00\$
Stéphane Daunais	502285	38,00\$
Luce Laframboise	502286	56,00\$
Claude Ricard	502287	38,00\$
Jean Rivard	502288	23,00\$
Marc Tessier	502289	38,00\$

ADOPTÉE

Je soussignée, Secrétaire-trésorière & Directrice générale de la susdite municipalité certifie par la présente que la Corporation possède les fonds nécessaires au paiement des comptes ci-dessus énumérés.

Nathalie Vallée, g.m.a
Secrétaire-trésorière & Directrice générale

2005-03-050 **Engagement de crédits – Mars 2005**

Il est proposé par Michel Bédard, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les dépenses suivantes soient autorisées en mars 2005, selon la liste présentée.

- | | |
|-----------------------|-----------|
| • 2 chaises | 1 145 \$ |
| • Ordinateur | 2 100 \$ |
| • Toilette – Salle HJ | 14 000 \$ |
| • Matériel – aqueduc | 4 600 \$ |
| • Paget provincial | 155 \$ |

Total : 22 000 \$

ADOPTÉE

2005-03-051 **Résolution d'adoption du règlement 2005-431 concernant le remboursement des frais encourus par les élus dans l'exercice de leur fonction**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5) d'adopter le règlement 2005-431, intitulé « Règlement concernant le remboursement des frais encourus par les élus dans l'exercice de leur fonction ».

ADOPTÉE

2005-03-052 **Avis de motion – Pour modifier la grille de spécification de la zone 84 Cb du règlement de zonage 90-199**

Ghislain Trépanier donne avis de motion, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a

lieu, un règlement pour modifier la grille de spécifications de la zone 84 Cb du règlement de zonage 90-199.

2005-03-053 **Avis de motion – Pour nommer la rue Bédard**

Yvon Bourassa donne avis de motion avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement pour nommer la rue Bédard.

2005-03-054 **Avis de motion – Pour régler la disposition des ordures ménagères**

Ghislain Trépanier donne avis de motion avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement concernant la disposition des ordures.

2003-03-055 **Avis de motion – Pour régler l'accès des bateaux au lac-aux-sables**

Marius St-Amant donne avis de motion avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement concernant l'accès des bateaux au lac-aux-sables.

2005-03-056 **Congrès ADMO 2005 - Inscription**

Il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Michel Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers (5), d'autoriser la Secrétaire-trésorière & Directrice générale à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à Mont-Tremblant les 11,12 et 13 mai 2005. La municipalité paiera les frais d'inscription de 350 \$, de déplacement et de séjour.

ADOPTÉE

2005-03-057 **Congrès ACSIO 2005 - Inscription**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), d'autoriser le directeur incendie à participer au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui se tiendra à La Malbaie du 22 au 25 mai 2005. La municipalité paiera les frais d'inscription de 379,58 \$, de déplacement et de séjour.

ADOPTÉE

2005-03-058 **Congrès COMBEO 2005 - Inscription**

Il est proposé par Michel Bédard, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5), d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui se tiendra à Québec les 28, 29 et 30 avril 2005. La municipalité paiera les frais d'inscription de 448,60 \$, de déplacement et de séjour.

ADOPTÉE

2005-03-059

Mandat à la FQM pour l'achat de chlorure de calcium solide pour l'année 2005

ATTENDU QUE l'article 14.7.1 du Code municipal permet à une municipalité de conclure avec la FQM une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux par la FQM au nom de la municipalité ;

ATTENDU QU'il est avantageux pour notre municipalité de procéder à la conclusion d'une telle entente avec la FQM afin de pouvoir profiter de prix soumis dans le cadre d'un regroupement d'achat ;

ATTENDU QUE la FQM a proposé et est disposée à accepter le mandat des municipalités en vue de procéder à un achat regroupé de chlorure de calcium solide ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables confie l'achat, de même que les procédures relatives à cet achat, tel que l'appel d'offres des biens suivants : quinze (15) tonnes métriques de chlorure de calcium solide en vrac.

QUE la municipalité s'engage, lors de l'octroi par la FQM du contrat d'achat au fournisseur, à respecter le présent mandat et à acquitter, dans les délais requis, la facture que lui transmettra la FQM.

QUE la municipalité accepte de verser des frais d'administration représentant 3% du montant total des biens dont elle aura confié à la FQM le mandat d'acheter.

ADOPTÉE

2005-03-060

Élection du 6 novembre 2005 – Utilisation d'un nouveau mécanisme de votation

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 659.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la municipalité peut, conformément à une entente intervenue avec le ministre des Affaires municipales et des Régions et le directeur général des élections, faire l'essai, lors d'un scrutin, d'un nouveau mécanisme de votation ;

CONSIDÉRANT que l'entente peut prévoir qu'elle s'applique également aux scrutins postérieurs à celui pour lequel elle a été conclue, dans ce cas, sa durée d'application doit être prévue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5) :

DE CONCLURE une entente avec le ministre des Affaires municipales et des Régions et le directeur général des élections afin d'utiliser le vote par courrier lors de l'élection du 6 novembre 2005 et de s'en prévaloir pour les scrutins postérieurs à celui-ci, mais tenus avant le 31 décembre 2013 ;

DE MANDATER à cette fin, la Secrétaire-trésorière & Directrice générale pour faire les démarches nécessaires auprès du ministre des Affaires municipales et des Régions et du directeur général des élections.

ADOPTÉE

2005-03-061

Offre d'achat camion d'utilité publique (pick up) – Acceptation d'offre

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux (2) offres pour le camion d'utilité publique (pick-up) Chevrolet Cheyenne 1991 soient :

Nom du soumissionnaire	Montant
Danny Morin	850,00 \$
Claude Bronsard	2 500,00 \$

CONSIDÉRANT que le prix de départ était fixé à 2 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Michel Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers (5), d'accepter l'offre d'achat, pour le camion d'utilité publique (pick up), soit le Chevrolet Cheyenne 1991, de monsieur Claude Bronsard pour la somme de 2 500 \$.

ADOPTÉE

2005-03-062

Inspecteur en bâtiment et en environnement - Engagement

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2005-01-012 par laquelle le conseil municipal a formé un comité de sélection pour l'étude des candidatures pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, soit les conseillers Yvon Bourassa et Ghislain Trépanier ainsi que la Secrétaire-trésorière & Directrice générale Nathalie Vallée ;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus des candidats rencontrés en entrevue par le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT que lors des examens écrits et oraux effectués par le comité de sélection, madame Katy Bacon s'est révélée la personne la plus apte à exercer la fonction d'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que ce conseil engage madame Katy Bacon au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité. Les conditions d'embauche et de travail sont définies par contrat dûment adopté par le conseil après entente. Le maire est autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2005-03-063

Octroi de contrat – Plans & devis – Travaux rue de l'Église

CONSIDÉRANT les offres de service reçu des firmes d'ingénieurs, soient :

Nom des soumissionnaires	Montant
IMS Experts-Conseils	9 485,00 \$
Les Consultants René Gervais	3 450,00 \$
Dessau-Soprin	6 000,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables octroi le contrat pour la confection des plans et devis pour des travaux de réfection de la rue de l'Église à la firme Les Consultants René Gervais pour un montant de 3 450,00 \$ en plus des taxes, tel qu'indiqué sur l'offre de service datée du 23 février 2005.

ADOPTÉE

2005-03-064

Demande de dérogation mineure – Gilles Germain

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2005-00007 soumise par Gilles Germain et concernant le 460, rang Saint-Alphonse visant l'augmentation de la hauteur permise en mètre pour un bâtiment secondaire d'une hauteur supérieure au bâtiment principal (dépassement de 1,2 mètres) ;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée ;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, il est proposé par Michel Bédard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que la demande de dérogation mineure numéro 2005-00007, présentée par Gilles Germain et concernant le 460, rang Saint-Alphonse, soit acceptée.

ADOPTÉE

Monsieur Richard Lavallée, maire divulgue la possibilité d'un conflit d'intérêt dans la prochaine question à être prise en considération et se retire donc de son siège à 20h31.

Étant donné que le maire ne peut prendre part aux délibérations, le maire suppléant, monsieur Yvon Bourassa présidera la réunion pour ce point.

2005-03-065

Demande de dérogation mineure – Érablière Batiscan

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2005-00008 soumise par Érablière Batiscan inc. et concernant le lot 25-P, rang I Sud-Ouest, canton de Chavigny visant, pour le terrain A l'abaissement de la norme à 32,9 m au lieu de 60 m pour la profondeur moyenne et pour le terrain B, terrain desservis par un chemin sans issue non terminé par un rond point, abaissement de la norme à 32 m au lieu de 45 m pour la largeur au chemin ;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être refusée ;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que la demande de dérogation mineure numéro 2005-00008, présentée par Érablière

Batiscan inc. et concernant le lot 25-P du rang I Sud-Ouest, canton de Chavigny, soit acceptée.

ADOPTÉE

Richard Lavallée reprend son siège et la présidence de l'assemblée à 20 h 43.

2005-03-066

Programme PAIR St-Tite – Nomination de répondants

Il est proposé par Michel Bédard, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil municipal de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme monsieur Danny Morin et madame Luce Laframboise comme bénévoles répondants pour le Programme PAIR pour la municipalité de Lac-aux-Sables. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Secrétaire-trésorière & Directrice générale à signer le protocole d'entente pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2005-03-067

Club de l'Âge d'Or – Club de Marche

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appuie les démarches du Club de l'Âge d'OR de Lac-aux-Sables pour la mise sur pied d'un club de marche.

ADOPTÉE

2005-03-068

Telus – Facture déplacement de fils

CONSIDÉRANT le déplacement de poteaux sur une section du chemin des Bois-Francis et du chemin Sainte-Marie ;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec a une politique que lors de déplacement de moins de cinq (5) poteaux dans l'année, aucune facturation n'est alors transmise à la municipalité ;

CONSIDÉRANT le conseil municipal avait trouvé salée la facture de 3 186,22 \$ en plus des taxes proposée par Telus pour le déplacement des fils ;

CONSIDÉRANT que dans sa lettre du 1^{er} février 2005, monsieur Guy Maltais, analyste Senior, Droits et Ententes se divisait favorable à discuter des coûts et que lors d'une conversation téléphonique avec la Secrétaire-trésorière & Directrice générale une réduction de 30 % avait été proposée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Michel Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que ce conseil serait favorable à accepter l'offre de réduction de 30 % de la facture initiale, soit de 2 230,35 \$ en plus des taxes pour finaliser le dossier. Les travaux de déplacement des fils devront être effectués au cours de l'été 2005.

ADOPTÉE

2005-03-069

Québec-Municipal – Adhésion 2005

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Michel Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adhère à Québec Municipal pour l'année 2005 au coût de 275 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE

2005-03-070

Mai, mois de l'arbre et des forêts – Distribution gratuite de plans à la population

Il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que ce conseil proclame le mois de mai, « *Mois de l'arbre et des forêts* » et nomme Marius St-Amant comme responsable pour la distribution des plants et pour prendre possession de ces derniers, à la pépinière de Grandes-Piles, le mercredi 11 mai 2005. La municipalité défraiera les frais de déplacement.

ADOPTÉE

2005-03-071

Programme Volet II – Club Quad Rive-Nord

CONSIDÉRANT QUE le Club Quad Rive-Nord a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II afin d'améliorer leur sentier de VTT dans les municipalités de Lac-aux-Sables et de Notre-Dame-de-Montauban ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur et qu'il répond au désir du conseil à l'effet de sortir les VTT des routes municipales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appui les démarches du Club Quad Rive-Nord à l'effet de présenter leur projet dans le cadre du Volet II.

ADOPTÉE

2005-03-072

Club de motoneige de la Mauricie – Appui projet Volet II

CONSIDÉRANT que le Club de motoneige de la Mauricie a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II afin de rénover le pont de la rivière Tawachiche, des ponceaux et barrière sur sentiers 318, 360 M-7-351 et du défrichage ;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme à la réglementation en vigueur

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appui les démarches du Club de motoneige de la Mauricie à l'effet de présenter leur projet dans le cadre du Volet II.

ADOPTÉE

2005-03-073

Association Québécoise d'urbanisme – Formation CCU

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Michel Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que ce conseil autorise madame Katy Bacon, inspecteur en bâtiment et en environnement et monsieur Normand Lapointe, membre du CCU à participer au colloque de l'Association québécoise d'urbanisme qui se tiendra à Joliette le samedi 16 avril 2005. La municipalité défraiera les frais d'inscription de 250 \$ ainsi que les frais de déplacement.

ADOPTÉE

2005-03-074

École secondaire Paul-Le Jeune – Album des finissants

Il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que ce conseil participe à l'album souvenir des finissants de l'année 2005 de l'École secondaire Paul-Le Jeune en s'inscrivant pour un format carte d'affaires au coût de 30 \$.

ADOPTÉE

2005-03-075

CMVDEL – Coop L'As des services

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte l'offre de service Coop Jeunesse l'As des services datée du 8 février 2005 relativement à la tonte de gazon des différents terrains municipaux. À l'égard de la tonte de gazon, la Coop Jeunesse devra utiliser prioritairement les équipements municipaux. Il est de plus résolu de prêter le local de l'ancienne bibliothèque au sous-sol de la salle municipale, de fournir une ligne téléphonique et enfin, d'autoriser le maire et la Secrétaire-Trésorière et Directrice Générale à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables. De plus, afin d'aider au financement de la Coop L'As des services, la municipalité accorde une aide financière de 1 000 \$ pour l'année 2005 à la Coop L'As des services pour couvrir les avantages sociaux de l'animateur. Le débours se fera sur présentation de pièces justificatives du poste 02-190-00-970 (Dons & subventions).

ADOPTÉE

2005-03-076

Table touristique locale – Demande d'aide financière pour publicité marketing

Il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que ce conseil accorde une somme de 1 000 \$ en plus des taxes à titre de contribution financière pour le projet de promotion et de publicité télévisée et radiophonique pour la saison 2005 évalué à près de 9 500 \$ et préparé par le regroupement d'entreprises touristiques locales. Le montant sera réparti de la manière suivante dans les postes budgétaires, soit 680 \$ du poste 02-190-00-970 (Dons & subventions) et 400 \$ du poste 02-190-00-999 (Autres – Fleurs & décès).

ADOPTÉE

2005-03-077

Programme PEP – Demande d’appel d’offres

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l’unanimité des conseillers (5) de demander des offres de service afin d’effectuer les inspections des véhicules de la municipalité dans le cadre du programme d’entretien préventif (PEP) de la SAAQ aux garages suivants : Garage Danny Morin et Garage P.J.P. Mécano. Les soumissionnaires devront fournir tous les documents attestant leur reconnaissance de la SAAQ au programme PEP ainsi que les preuves d’assurance de responsabilité civile pour dommages éprouvés par les véhicules confiés (Chapitre C) d’une valeur de 250 000 \$.

ADOPTÉE

2005-03-078

Ministère des Transports – Routes 153 & 363

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec a, au cours de la saison estivale 2004, procédé à la pose de couches d’usure sur certains secteurs des routes 153 et 363 grandement appréciée par le Conseil municipal de Lac-aux-Sables ;

ATTENDU que malgré cette intervention du ministère des Transports du Québec l’an dernier, il n’en demeure pas moins qu’il reste encore des travaux à réaliser pour finaliser l’ensemble des projets de réfection des artères ci-haut mentionnées ;

ATTENDU l’achalandage très important sur les deux (2) tronçons de route reliant deux (2) axes routiers majeurs, soit l’autoroute 55 et l’autoroute 40 et que de nombreux travailleurs empruntent ces artères tous les jours ;

ATTENDU les nombreuses résolutions du Conseil municipal de Lac-aux-Sables et de l’appui des municipalités concernées par les deux (2) tronçons de routes à chacune d’elles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l’unanimité des conseillers (5) de demander au ministère des Transports de continuer la réfection des routes 153 et 363, particulièrement entre Sainte-Thècle et Lac-aux-Sables, en plus de déléguer un représentant pour venir constater l’état de dégradation des routes 153 et 363. La présente résolution sera transmise au ministre des Transports, monsieur Michel Després, à la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet, au député de Portneuf, monsieur Jean-Pierre Soucy et aux municipalités et MRC concernées pour appui.

ADOPTÉE

2005-03-079

Guérite – Parc de la Pointe du Vieux Moulin

Il est proposé par Michel Bédard, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l’unanimité des conseillers (5) de publier dans le journal L’Écho du Lac un appel de candidature à toute personne intéressée à offrir ses services pour la gestion de la guérite du Parc de la Pointe du Vieux Moulin pour la saison estivale 2005.

ADOPTÉE

Début de la période de question : 21 h 02
Fin de la période de question : 21 h 06

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que pour la réalisation des dépenses prévues aux résolutions 2005-03-050, 2005-03-056, 2005-03-057, 2005-03-058, 2005-03-062, 2005-03-063, 2005-03-068, 2005-03-069, 2005-03-070, 2005-03-073, 2005-03-074, 2005-03-075 et 2005-03-076, que tous les crédits sont disponibles.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Secrétaire-trésorière & Directrice générale

2005-03-080 **Levée de l'assemblée**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Michel Bédard, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que la séance soit levée.

ADOPTÉE

M. Richard Lavallée
Maire

Mme Nathalie Vallée, g.m.a.
Secrétaire-trésorière &
Directrice générale